

Assurance-chômage—Loi

parlions du million et demi de chômeurs, de ceux qui ont renoncé à chercher un emploi, des jeunes dans les collectivités où peut-être 20 ou 25 p. 100 de la population est sans travail. Il ne veut pas que nous parlions du chômage chez les autochtones, qui atteint parfois jusqu'à 80 p. 100. Je comprends pourquoi il nous demande de passer tout cela sous silence. Je ne le blâme pas. Il nous a dit que nous perdrons notre temps à parler de ces questions cet après-midi, car nous aurons amplement le temps de le faire plus tard. Nous en aurons peut-être l'occasion quand on présentera le projet de loi C-115. Fait intéressant, le ministre nous a proposé de présenter ce bill en deuxième lecture, plutôt que de perdre du temps cet après-midi au sujet du projet de loi C-114 sur lequel tout le monde est d'accord. Le ministre aurait pu faire son intervention à l'étape de la deuxième lecture et nous aurions fait la nôtre la semaine prochaine. C'est une offre très généreuse, quand on songe que la presse aurait parlé après coup de son intervention et que le ministre aurait été le seul à en tirer avantage. Lorsque la Chambre abordera le projet de loi C-115, je pense que nous devrions tous être présents pour en débattre et permettre au critique de chaque parti d'intervenir.

Il ne veut donc pas, monsieur l'Orateur, que nous parlions de ces choses. Il y a beaucoup de sujets que le gouvernement voudrait taire. Mais en comité, les députés libéraux peuvent parler. Voici un document secret provenant d'une réunion de quelques députés libéraux dont un ministre et un ancien ministre du cabinet. De quoi a-t-il été question? Eh bien, voici:

La situation politique et économique est très grave, et tous les efforts devraient être déployés pour la corriger.

On ne saurait le contester. On y lit ensuite:

Le comité doit permettre de prouver que les libéraux ont la volonté et la détermination de gouverner.

On ne peut pas le nier car, en ce moment, c'est tout le contraire qu'ils nous prouvent. La dissension cause des ravages dans leurs rangs. Il s'écoule rarement une semaine sans qu'un libéral de l'arrière-ban ne tienne à la Chambre des propos peu élogieux pour le gouvernement. Je poursuis:

Le comité devrait rechercher des moyens radicaux de revitaliser l'économie et d'atténuer les difficultés actuelles.

Voilà ce que réclament les ministériels. C'est ce que nous répétons depuis des années, mais c'est seulement maintenant que le gouvernement s'y éveille et qu'il commence à y songer lui aussi. Mais il y a un petit avertissement formulé ainsi:

Nous devons nous assurer que les recommandations, quelles qu'elles soient, reflètent fidèlement l'idéologie libérale.

Je suis ici depuis environ 14 ans et je n'ai encore aucune idée de ce que peut bien être l'idéologie libérale, si idéologie libérale il y a. Il y a peut-être déjà eu une idéologie libérale dans le passé, mais celle d'aujourd'hui est la suivante: faites ce que vous avez à faire et tirez-vous en le mieux possible.

M. Pepin: C'est une idéologie.

M. Rose: C'est là leur idéologie. Je suis ravi que le ministre l'admette. Ils demandent ensuite: que faire et comment s'y prendre? Je continue la citation:

Nous devons briser l'emprise qu'ont les bureaucrates sur le système. Les ministères sont ainsi structurés que les ministres ne peuvent les diriger efficacement ni adopter des solutions originales et concrètes.

Et je pourrais continuer encore longtemps. Je suis heureux de pouvoir faire verser ces remarques au compte-rendu, non pas seulement pour mettre le gouvernement dans l'embarras, mais pour montrer que même certains ministériels très en vue

sont inquiets. Ils voient les sondages et s'inquiètent. Et avec raison car, comme le député de Nepean-Carleton l'a signalé tout à l'heure, le pays s'inquiète. Nous entrons dans une période de perte de croissance pour la première fois depuis la crise.

J'aimerais signaler un problème très grave au ministre, monsieur l'Orateur, mais auquel il ne lui serait pas impossible de remédier.

M. Kristiansen: Où est-il?

M. Rose: C'est le mouton rouge: tantôt ici, tantôt parti.

M. Nystrom: Il est au téléphone.

M. Rose: La prochaine fois que je voudrai lui parler, je l'appellerai donc au téléphone. Au moins, il m'écoute quand je lui parle au téléphone. Je suis ravi de l'apprendre.

Une voix: Il se cherche un emploi.

M. Rose: J'ignore où il pourrait s'en trouver un. Quoi qu'il en soit, je ne veux pas continuer sur ce ton comme si j'allais traiter d'une question frivole, ou d'un sujet qui ne me tient pas à cœur. Il s'agit des travailleurs agricoles de la vallée du Fraser. Un grand nombre d'entre eux appartiennent à un seul groupe ethnique. Beaucoup ne parlent pas l'anglais, sont de nouveaux immigrants et travaillent pour un salaire horaire de \$1.25. Bon nombre figurent parmi les travailleurs les moins bien payés de ma circonscription. Ils effectuent des travaux agricoles et changent d'emploi à mesure que les récoltes mûrissent et poussent. Ils sont employés pour quelques semaines au plus, parfois, pour quelques jours seulement. Parce que ces travaux ne durent pas longtemps, les travailleurs ne demeurent pas à l'emploi du même fermier pendant plus de quelques jours, de sorte qu'ils ne peuvent pas répondre à la condition minimale des 25 jours pour avoir droit aux prestations d'assurance-chômage. Je ne connais pas dans notre société d'autre catégorie professionnelle qui soit traitée de façon aussi injuste que les travailleurs agricoles. Je ne sais pas pourquoi. Par ailleurs, si ces travailleurs choisissent de ne pas travailler pour un fermier—parce que, s'ils le font, ils travaillent moins de 25 jours, de sorte qu'ils ne répondent pas aux conditions d'admissibilité aux prestations d'assurance-chômage—et préfèrent être employés par un employeur qui les fait travailler dans plusieurs fermes pendant la saison, ils ont alors droit aux prestations d'assurance-chômage. Je suppose que si cela marche ainsi dans la vallée du Fraser pour les récoltes de brocoli, de fraises et de framboises, cela doit également marcher ainsi dans le sud de l'Ontario pour les vendanges et la récolte du tabac.

● (1520)

Non seulement ces travailleurs sont très mal payés et ne jouissent d'aucune sécurité d'emploi, de sorte qu'il leur est difficile de s'intégrer au système—c'est du moins le cas de mes électeurs dont un grand nombre sont des immigrants—mais ils sont en plus soumis à un traitement inégal parce qu'ils ne peuvent pas avoir droit aux prestations d'assurance-chômage.

Je ne prétends pas que tous les employeurs exploitent la main-d'œuvre agricole. Les services qu'ils offrent satisfont certains travailleurs agricoles. Mais un travailleur ne devrait pas être obligé de travailler pour un employeur pour avoir